

Rapport de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication chargée d'examiner la motion du 6 septembre 2023 de M^{mes} et MM. Amar Madani, Daniel Sormanni, Yasmine Menétrey, Danièle Magnin, Christian Steiner, Daniel Dany Pastore, Gabriela Sonderegger et Jean-François Albanesi: «Des bouquinistes sur la place Saint-Antoine».

20 juin 2024

Rapport de M. Luc Zimmermann.

Cette motion a été renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal lors de la séance du 4 octobre 2023. La commission l'a étudiée lors des séances des 19 octobre 2023, 11 janvier et 15 février 2024, sous la présidence de M^{me} Olivia Bessat-Gardet. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Nora de Riedmatten, que le rapporteur remercie pour la qualité son leur travail.

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Permettez-nous d'attirer votre attention sur un projet qui pourrait grandement contribuer à l'enrichissement culturel, social et touristique de la ville de Genève ainsi que du canton. Il s'agit de l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine, au-dessus du parking éponyme.

Les bouquinistes ont une longue tradition historique dans de nombreuses villes à travers le monde. Ainsi, ils apportent une vie vibrante et une présence culturelle unique aux espaces publics. Ils sont souvent une attraction touristique très prisée. Ils offrent aux passants l'opportunité de découvrir des trésors littéraires, des livres d'occasion et des ouvrages rares qui ne sont souvent pas disponibles dans les librairies traditionnelles.

En leur donnant l'occasion de s'installer sur la place précitée, nous pouvons créer un point de rencontre culturel idéal où résidents et touristes pourraient découvrir des livres de qualité dans un cadre charmant, unique et historique. Les bouquinistes apporteraient une atmosphère spéciale à la Vieille-Ville de Genève, renforçant ainsi son caractère pittoresque et son attrait culturel.

En plus de l'aspect esthétique, l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine pourrait apporter des nombreux avantages et bienfaits à nos citoyens.

Tout d’abord, cela favoriserait la promotion de la lecture et cultiverait l’amour des livres. En effet, en facilitant l’accès à une sélection riche et variée de livres, l’on conduirait les habitants de Genève ainsi que les visiteurs de notre cité à la découverte de nouvelles œuvres littéraires et à l’approfondissement de leur culture. Certainement, cela va contribuer également à encourager l’apprentissage de la lecture, en particulier chez les plus jeunes, qui vivent sous l’emprise des smartphones.

In fine, ce nouvel emplacement de bouquinistes contribuera inévitablement à la vie économique locale. Il attirera des visiteurs avides de ces lieux mythiques en voie de disparition, qui sont susceptibles de consommer dans les commerces environnants. Ainsi, en encourageant l’activité économique de la ville de Genève, l’installation de bouquinistes va conséquemment faire bénéficier aussi bien les acteurs culturels que les entrepreneurs locaux.

En somme, tout en créant un espace d’échange favorable à la cohésion sociale, ce projet rehaussera manifestement le niveau culturel, dynamisera l’économie et renforcera le lien social au sein de notre ville et ce, à l’heure de l’émiettement des relations humaines sous l’effet de l’intelligence artificielle.

Considérant:

- les bienfaits de la lecture sur la santé, notamment:
 - l’amélioration de l’intelligence émotionnelle,
 - la réduction du stress,
 - le gain de bien-être,
 - le développement des connaissances et de la mémoire,
 - l’amélioration de la rédaction et l’enrichissement du vocabulaire;
 - la place du livre comme un objet culturel de valeur ancré et inchangé depuis plus de cinq cents ans;
 - la crainte d’une disparition programmée de cet objet sous sa forme actuelle;
 - que les bouquinistes, dans une librairie à ciel ouvert, participent au charme d’une ville avec ses animations et son trésor littéraire et historique;
 - les apports culturels, littéraires, sociaux et touristiques à Genève;
 - l’attrait culturel et le caractère pittoresque de la Vieille-Ville;
 - l’emplacement idéal de la place Saint-Antoine;
 - la volonté de valoriser et de promouvoir le métier de bouquiniste,
- le Conseil municipal demande au Conseil administratif:
- de mettre à disposition un espace aménagé et dédié à l’installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine;

- de réglementer l’exploitation de ces emplacements et leurs conditions d’occupation;
- de faire un bilan après deux ans d’exercice.

Séance du 19 octobre 2023

Audition de M. Amar Madani, motionnaire

M. Madani indique que la motion est partie du constat que de moins en moins de personnes lisent. Le livre perd de la valeur et est en voie de disparition. Ils assistent à des fermetures de librairies. L’idée de ces bouquinistes existe dans d’autres pays comme à Paris, à Lyon, à Marseille, à Madrid, au Québec et à Tunis. Il s’est demandé pourquoi une telle idée ne pouvait pas être développée à Genève. A Genève, les bouquinistes sont éparpillés au marché de la Fusterie, au marché aux puces ou chez eux et se font livrer par internet. L’idée de cette motion est de les rassembler en un seul endroit. Il a d’abord pensé au bord du lac, mais en raison de l’accès à l’eau et des forêts, il a décidé de proposer de les mettre à proximité du Musée d’art et d’histoire en Vieille-Ville. Il est ouvert aux propositions pour la mise en place d’un tel projet.

Questions des commissaires

Un commissaire demande s’il envisage une installation, au niveau de la promenade Saint-Antoine, prise dans sa largeur, côté route (boulevard Jaques-Dalcroze), là où il y a le sable, ou à côté des pavés.

M. Madani répond que ce serait plutôt où il y a les pavés, car une buvette pourrait aussi y être aménagée. Il s’agirait d’un lieu vers la rue Charles-Galland avec les voitures en dessous et la Vieille-Ville en face.

Le commissaire demande si ce serait vers l’ascenseur de la Vieille-Ville.

M. Madani répond affirmativement.

Un commissaire souhaite savoir s’il y a déjà eu des bouquinistes à Saint-Antoine.

M. Madani répond qu’il ne pense pas que ce soit le cas.

Le commissaire demande pourquoi une installation au bord du Rhône ne serait pas envisageable.

M. Madani répond qu’il est ouvert à cette proposition. Il précise qu’il appartient au Conseil administratif, dans le cadre de la disponibilité du terrain, de proposer un lieu. L’idée est de créer un point de rencontre pour les bouquinistes.

Le commissaire souhaite savoir si une association des bouquinistes existe.

M. Madani répond affirmativement et qu'il allait proposer l'audition de l'Association professionnelle des brocanteurs genevois (APBG).

Une commissaire affirme que la demande est alléchante, mais qu'il est difficile de comparer la situation genevoise à Paris. En effet, les premières ventes de bouquinistes le long de la Seine remontent au XV^e siècle. Elle souhaite savoir si des bouquinistes ont émis le désir d'avoir un marché spécifique à un endroit.

M. Madani répond que certains membres de l'APBG ont émis cette demande et trouvent que le fait d'être éparpillés ne les arrange pas.

La commissaire demande si l'idée serait de faire quelque chose de fixe.

M. Madani répond qu'il ne peut pas se prononcer sur le côté technique. Il indique qu'à Madrid les bouquinistes se rencontrent dans des rues piétonnes. Chaque ville a adapté un concept qui correspond à son architecture et à sa sociologie. Il insiste sur le fait que l'idée de la motion est d'éviter que les bouquinistes soient éparpillés dans le canton. Il souhaite que l'expérience soit au moins tentée.

Un commissaire s'intéresse au troisième point de la motion, où il est indiqué qu'il est demandé au Conseil administratif de faire un bilan après deux ans d'exercice. Il souhaite savoir si un projet pilote est envisagé afin de voir si la situation fonctionne.

M. Madani répond que c'est afin de voir si l'idée mérite d'être reconduite.

Une commissaire demande s'il envisage une location de l'espace qui serait utilisé.

M. Madani répond que la réponse est apportée dans la première invite et que la deuxième invite traite de la réglementation des endroits qui serait mise en place.

La commissaire propose de réaliser l'expérience plutôt au niveau du quai des Bergues.

M. Madani répond qu'il est ouvert aux propositions de lieux, mais qu'il aimerait que ce soit à proximité de la Vieille-Ville.

La commissaire demande si du troc pourrait être réalisé.

M. Madani répond qu'il ne s'y opposerait pas.

Un commissaire demande, par rapport au troc, si le fait que des privés mettent en place un stand près des professionnels ne poserait pas un problème.

M. Madani répond qu'il est ouvert à envisager cette situation et que cela sera défini par le prochain règlement.

Discussion et vote

M. Madani propose d'auditionner l'APBG.

Un commissaire souhaite auditionner M^{me} Barbey-Chappuis et ses services.

La proposition d'audition de M^{me} Barbey-Chappuis est acceptée à l'unanimité.

La proposition d'audition de l'APBG est approuvée à l'unanimité.

Séance du 11 janvier 2024

Audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative en charge du département de la sécurité et des sports (DSSP), accompagnée de M. Nicolas Kerguen, conseiller personnel

M^{me} Barbey-Chappuis introduit son propos en faisant référence aux bouquinistes parisiens, dont la présence contribue au charme des quais de la Seine à Paris, amène un côté poétique dans l'espace public et renforce le lien social dans un monde qui tend de plus en plus vers la digitalisation. Elle précise que, certes, Genève n'a pas de marché de bouquinistes de l'ampleur de celui ayant lieu dans la capitale française, mais qu'elle n'est toutefois pas en reste. Il y a un marché des bouquinistes qui se tient sur la place de la Fusterie les mardis et les vendredis de 8 h à 19 h, un marché aux puces à la plaine de Plainpalais le mercredi, le samedi et pour certain-e-s bouquinistes éventuellement le dimanche. Les bouquinistes peuvent participer à cinq marchés par semaine.

Le Service de l'espace public (SEP), chapeauté par le département de la sécurité et des sports (DSSP) et responsable de la gestion des 27 marchés hebdomadaires sur le territoire de la Ville, a constaté que ces dernières années l'intérêt pour les vieux livres, à l'instar de celui pour les meubles anciens, diminue et entraîne une diminution des personnes qui sont intéressées à participer au marché du livre. Il n'y a que quelques nouveaux bouquinistes qui s'inscrivent chaque année sur le marché du livre de la Fusterie pour remplacer ceux qui arrêtent leur activité. Lors du démarrage des travaux de la place de la Fusterie, le SEP avait proposé aux bouquinistes de se déplacer afin d'éviter les nuisances liées au chantier. La promenade Saint-Antoine faisait partie des propositions des lieux éventuellement possibles pour un déplacement du marché, mais il n'a pas été retenu en raison de la faible fréquentation, du manque de commodités à proximité et de l'impossibilité de laisser les véhicules à proximité pour les bouquinistes qui transportent des livres pouvant être relativement lourds.

M^{me} Barbey-Chappuis souligne le fait que l'équilibre des marchés est fragile. La création d'un nouveau marché pourrait mettre en péril la tenue du marché du livre à la Fusterie. Ils considèrent qu'il n'y a pas de nécessité à créer un nouveau

marché du livre. Ils seraient intéressés à entendre le point de vue de l'APBG. Ils ont des contacts étroits et fréquents avec eux et ils n'ont jamais eu de demande de la part des bouquinistes par rapport à un nouveau marché du livre. Des requêtes pour la création d'un nouveau marché n'ont jamais été reçues du côté du SEP. La place de la Fusterie reste un passage très fréquenté à l'heure actuelle, car il y a les gens qui se rendent dans les Rues-Basses. Malgré cela, le chiffre d'affaires des bouquinistes semble baisser constamment, selon les retours que le SEP a eus. Le phénomène s'est accentué les dernières années.

Questions des commissaires

Un commissaire demande si les bouquinistes préfèrent un lieu de passage à un lieu agréable.

M^{me} Barbey-Chappuis répond affirmativement et affirme que leur objectif est d'avoir assez de fréquentation et de pouvoir vivre de leur activité. Saint-Antoine ne répond pas à leur demande de fréquentation, car il n'y a que peu de passage à cet endroit.

Le commissaire souhaite savoir s'ils ont jamais eu de velléité par rapport à un changement de lieu.

M^{me} Barbey-Chappuis répond négativement et ajoute que le SEP n'avait pas reçu de demandes de leur part. Elle préside deux fois par année la commission consultative sur les marchés dans laquelle les associations des marchands sont représentées et il n'y a jamais eu de demande formulée dans ce cadre.

Le commissaire demande quel choix avait été retenu lors des travaux pour le déplacement provisoire des bouquinistes.

M. Kerguen répond que les bouquinistes sont toujours à la Fusterie, mais du côté du tram.

Séance du 15 février 2024

Audition de M. Skender Salihi, secrétaire de l'Association professionnelle des brocanteurs genevois (APBG)

La présidente souhaite la bienvenue à M. Skender Salihi.

Questions des commissaires

Un commissaire rappelle être l'un des auteurs de la motion. Il affirme que M^{me} Barbey-Chappuis trouve que l'idée est louable, mais qu'il n'y a pas de demandes et que des endroits où se réunissent les bouquinistes existent déjà. Il

voudrait savoir si, sans demande, les gens qui espèrent avoir un endroit fixe ne pourraient pas quand même en avoir un. Puis, il se demande si les endroits actuels sont suffisants pour donner de l'importance afin de répondre à la demande des bouquinistes.

M. Salihi répond que selon lui des demandes existent mais qu'elles n'ont simplement pas été adressées à la magistrature parce que les gens qui sont membres de leur association ou d'autres associations du marché vont plutôt voir leur association et parfois le relais n'est ensuite pas effectué. Il affirme qu'ils ont été consultés plusieurs fois et il a essayé de faire quelque chose. Selon lui, il serait intéressant de mettre en place un marché sporadique qui concerne uniquement les bouquinistes comme il y en a à Paris au bord de la Seine dans des cabanes et de faire appel aux participants un mois par année et l'été, afin de faire vivre la place Saint-Antoine. Il est d'avis que ce serait une très bonne idée. Les demandes viendront à qui de droit, car quelque chose d'officiel sera fait. Quand il reçoit des demandes, il les traite, alors que certains de ses collègues ne le font pas.

Le commissaire demande s'il estime qu'il serait intéressant de faire un essai.

M. Salihi répond affirmativement.

Un commissaire affirme que la magistrature avait plutôt indiqué que les bouquinistes préféreraient les lieux avec plus de passage comme la place de la Fusterie.

M. Salihi répond qu'il ne peut pas répondre à la place des bouquinistes qui ont donné leur avis. Il va prendre l'exemple de la foire de la brocante. Il y a le marché de la plaine de Plainpalais qui est le mercredi, le samedi et le dimanche. Lorsqu'il a eu lieu au bord du lac, il a eu plus de succès que tout le long de l'année. Il estime que, si un appel à candidatures devait être réalisé, des bouquinistes viendraient un peu de partout et l'événement éphémère aurait pas mal de succès.

Le commissaire demande quand et où a eu lieu l'événement au bord du lac.

M. Salihi répond que cet événement a eu lieu du 14 au 17 septembre 2023 et qu'il est prévu aussi pour septembre 2024, mais qu'il ne concerne pas les bouquinistes. Il est organisé au quai du Mont-Blanc, en face de l'Hôtel Kempinski.

Le commissaire souhaite savoir si les bouquinistes ne pourraient pas y être intégrés.

M. Salihi répond qu'ils verront leurs candidatures et décideront d'éventuellement les accepter, car les places sont limitées.

Le commissaire demande si la place Saint-Antoine est un bon lieu pour les bouquinistes selon lui.

M. Salihi répond affirmativement. En Vieille-Ville, les gens ne vont pas pour acheter des meubles anciens, mais plus pour la culture.

Une commissaire s'interroge par rapport à la pertinence d'organiser un tel événement, car on est de plus en plus dans le numérique.

M. Salihi répond qu'il est important de se rappeler que des clients sont des adeptes des livres à toucher. L'événement va concerner une catégorie de personnes en particulier. La pertinence est subjective donc sa réponse n'est pas représentative.

Une commissaire affirme que ce type d'activité se déroule chaque année à Morges. Elle voudrait savoir s'ils ont des relations avec les bouquinistes de Morges. Elle a trouvé cet événement fabuleux.

M. Salihi répond affirmativement. Il indique que des gens d'autres cantons leur ont demandé pourquoi un événement comme celui-ci n'était pas organisé dans d'autres villes. Ces gens sont des futurs exposants ou participants.

La commissaire demande si c'est rentable pour eux.

M. Salihi répond qu'avec la Ville il faut négocier le domaine public et les tarifs. C'est avantageux si ce n'est pas plus cher que ce qu'ils gagnent.

Une commissaire demande combien de membres il y a dans l'association.

M. Salihi répond qu'ils sont à peu près 150 brocanteurs sur Genève.

Un commissaire souhaite savoir si les bouquinistes à la place de la Fusterie ont un espace à part ou s'ils s'installent avec les vendeurs d'autres objets.

M. Salihi répond que les stands sont un peu mélangés. S'ils devaient être rassemblés à un endroit, ils se sentiraient plus dans leur milieu et seraient valorisés.

Le commissaire demande s'ils seraient favorables à la motion.

M. Salihi répond affirmativement.

Un commissaire demande s'il y a des listes d'attente de gens qui veulent avoir un stand à Plainpalais.

M. Salihi répond que cet élément relève de la compétence du SEP qui est chargé des inscriptions.

Le commissaire souhaite savoir si les gens qui souhaitent des places peuvent s'adresser à l'association afin de faire suivre leur demande et de trouver d'autres lieux.

M. Salihi répond affirmativement. Il indique que quand ils font des événements ils les font participer et ils demandent que ce soit fait de manière correcte.

Le commissaire demande s'ils font des demandes à la place des gens.

M. Salihi répond négativement. Il précise qu'ils les conseillent et les orientent.

Un commissaire affirme avoir du mal à comprendre comment il peut porter la voix des bouquinistes et comment il va connaître quels sont leurs souhaits. Il voudrait savoir à qui ils pourraient s'adresser pour avoir un avis plus précis des bouquinistes.

M. Salihi répond qu'il est auditionné sur l'impulsion des bouquinistes. Il pourrait sinon envoyer un membre d'une autre association.

La présidente rappelle qu'ils ont mené une audition de M^{me} Barbey-Chappuis qui avait fait état de la liste d'attente des bouquinistes sur les marchés existants. Ils n'ont jamais eu de demande de la part des bouquinistes concernant un nouveau marché du livre. Ensuite, le chiffre d'affaires des bouquinistes ne fait que baisser constamment. Elle entend que ce serait bien d'avoir un événement éphémère. Par contre, la voix de l'administration serait un peu dissonante avec celle qu'il représente.

M. Salihi répond que, dans le formulaire rempli par les futurs exposants, il n'est pas demandé s'ils vendent des livres. Il estime que la statistique est biaisée. A son sens, il faudrait demander à M^{me} Barbey-Chappuis de modifier le formulaire et de voir si la statistique serait ainsi modifiée.

La présidente indique que M^{me} Barbey-Chappuis était intéressée de savoir ce que pense l'association au sujet de la motion.

Un commissaire demande si M. Salihi a des suggestions quant à d'autres auditions à mener.

M. Salihi répond qu'il transmettra les coordonnées d'un bouquiniste au secrétariat.

Prises de position et votes

Une commissaire d'Ensemble à gauche voudrait auditionner le SEP pour connaître la démarche d'inscription.

Un commissaire libéral-radical indique que son groupe est prêt à voter.

Un commissaire du Centre demande pourquoi ils n'ont pas auditionné une association de bouquinistes.

La présidente répond que la suggestion d'audition avait été faite par M. Madani. Elle n'est pas au courant quant à l'éventuelle existence d'une faitière des bouquinistes.

Le commissaire du Centre propose qu'ils attendent de recevoir les coordonnées de la personne que suggère M. Salihi avant de voter au sujet d'une future audition.

Une commissaire de l'Union démocratique du centre rappelle que l'événement à Morges aura lieu pour la quinzième fois cette année. Il y a dans les partenaires institutionnels publics l'Etat de Genève. Il pourrait être intéressant de voir qui soutient l'événement de Morges et d'avoir leur avis.

Un commissaire du Parti socialiste soutient la demande d'auditionner un bouquiniste pour être éclairé, notamment par rapport aux formulaires.

Un commissaire des Vert-e-s propose de voter les auditions lors de la prochaine séance vu qu'ils ne possèdent pas encore les coordonnées de la personne suggérée par M. Salihi.

Le vote immédiat de la motion est accepté par 8 oui (2 LC, 3 PLR, 3 Ve) contre 7 non (1 EàG, 4 S, 1 MCG, 1 UDC).

Une commissaire Verte propose l'amendement suivant: «de mettre à disposition un espace aménagé et dédié à l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine, pour un événement annuel qui servirait de test». Elle propose de supprimer les deux autres invites.

Un commissaire libéral-radical se demande si décider si c'est un événement pérenne ou un test ne relève pas de la compétence du Conseil administratif.

La présidente rappelle que M^{me} Barbey-Chappuis est d'avis qu'un événement pérenne est largement compromis et que M. Salihi affirme qu'un événement unique est préférable.

Un commissaire du Parti socialiste pense que la commission fait son travail et qu'elle peut préciser un texte.

Une commissaire d'Ensemble à gauche rappelle que M. Salihi a indiqué qu'à la suite de cet événement il pourrait y avoir un développement ultérieur. Il pourrait être considéré comme un projet pilote qui serait par la suite évalué.

Un commissaire du Centre voudrait ajouter à la proposition d'amendement des Vert-e-s «à la demande d'un nombre suffisant d'intéressés».

Un commissaire socialiste demande quel sens ils entendent donner au mot «annuel».

La présidente répond que ce serait un événement qui aurait lieu une fois par année.

Un commissaire du Centre pense que la commissaire Verte qui a proposé un amendement voulait dire que le test aurait lieu une fois une seule année et pas toutes les années.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois propose d'ajouter «et tirer un bilan à l'issue de ce test» à la première invite.

La présidente relit l'amendement: «de mettre à disposition un espace aménagé et dédié à l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine, pour un événement test à la demande d'un nombre suffisant d'intéressés, et de tirer un bilan à l'issue de ce test».

Le commissaire du Mouvement citoyens genevois propose de voter amendement après amendement.

La proposition d'amendement des Vert-e-s est la suivante: «de mettre à disposition un espace aménagé et dédié à l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine, pour un événement test». A l'intérieur de cet amendement se trouve également la proposition de supprimer les deux autres invites de la motion. Cette proposition d'amendement des Vert-e-s est acceptée à l'unanimité.

La proposition d'amendement du Centre d'ajouter «à la demande d'un nombre suffisant d'intéressés» après l'amendement qui vient d'être voté est refusée par 8 non (3 Ve, 3 PLR, 1 MCG, 1 UDC) contre 6 oui (1 EàG, 3 S, 2 LC) et 1 abstention (S).

La proposition d'amendement du Mouvement citoyens genevois d'ajouter «et tirer un bilan à l'issue de ce test» est acceptée par 10 oui (1 EàG, 4 S, 3 Ve, 1 MCG, 1 UDC) contre 5 non (2 LC, 3 PLR).

La présidente relit ce qui a été adopté: «de mettre à disposition un espace aménagé et dédié à l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine, pour un événement test, et de tirer un bilan à l'issue de ce test». Elle rappelle que les deux autres invites sont supprimées.

La motion amendée est acceptée à l'unanimité.

PROJET DE MOTION AMENDÉ

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre à disposition un espace aménagé et dédié à l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine, pour un événement test, et de tirer un bilan à l'issue de ce test.